Dossier: ILE DE FRANCE

Source: LE MONDE Date de parution: 21.11.2006

Les promesses du « Grand Paris »

ANALYSE

BERTRAND LE GENDRE

aris vit à l'étroit. Seulement 105 kilomètres carrés, contre 889 pour Berlin et 1579 pour Londres. Si à l'étroit qu'elle courtise les communes voisines, non pour les absorber ou les mettre sous tutelle, mais pour resserrer des liens que l'éclatement du département de la Seine, en 1964, a dis-

Les Franciliens n'auraient rien à y perdre.

Pour les six millions d'habitants du « 9-2 », du « 9-3 » et du « 9-4 », et pour les deux millions de Parisiens, la capitale et sa « petite couronne » sont un

tout. Pour eux, le « périph » n'a de périphérique que le nom. A égale distance du Châtelet et de l'anneau de l'A86, il est moins perçu comme une frontière que comme une césure qui complique les échanges entre Paris et sa banlieue.

De cette césure et de ses dommages, il a été de nouveau question lors de la Conférence métropolitaine de l'agglomération parisienne qui s'est réunie le 9 novembre à Montreuil (Seine-Saint-Denis) après avoir tenu une première session à Vanves (Hauts-de-Seine) en juillet. Un débat de plus sur la capitale et sa région ? Il est beaucoup question de l'avenir de Paris et de son hinterland en ce moment. Urbanisme, transports, schéma directeur, PLU, PDP, SDRI... Au point que les Franciliens y perdent souvent leur latin.

Pour ne rien simplifier, les partisans du Grand Paris avancent masqués. S'ils utilisent ce terme de « Grand Paris », ils le font avec mille précautions, ou ils l'évitent, à l'instar des élus franciliens qui participent, sur une base informelle et volontaire, à la Conférence métropolitaine. L'ini-

tiative de cette conférence revient à l'un des adjoints au maire de Paris, Pierre Mansat (PCF), qui sait le poids des mots et du passé, et entend ménager le particularisme des communes qui jouxtent la capitale.

Paris ne veut rien imposer, certes, mais les préoccupations de la plupart de ces édiles se rejoignent. Logements sociaux, équipements collectifs, santé, les inégalités d'une commune à

> l'autre sont criantes (Neuillysur-Seine, Clichy-sous-Bois...). De fait, il y a beaucoup d'hôpitaux dans Paris et dans la banlieue ouest, alors que l'on en

manque ailleurs.

Un rééquilibrage est urgent. Il suppose davantage de concertation entre les municipalités, qui se livrent souvent à une concurrence préjudiciable. Beaucoup de communes, par exemple, se disputent les entreprises de biotechnologies alors qu'à Barcelone elles sont concentrées sur quelques kilomètres carrés.

Conclusion : le cœur de l'agglomération doit plus que jamais être pensé comme un tout, surtout en matière de pollution et de circulation, car les pics d'ozone et les bouchons se jouent des frontières administratives.

Ces frontières administratives sont autant de carcans. En Ile-de-France, en plus de l'Etat, chaque collectivité territoriale a son mot à dire : la Région, Paris, les sept conseils généraux, les 1300 communes...

Le contraste est frappant entre cet enchevêtrement et le Grand Londres (Great London Authority), dont la compétence s'étend sur un territoire grand comme quinze fois Paris, sous la férule Dossier: ILE DE FRANCE

Source: LE MONDE Date de parution: 21.11.2006

de Ken Livingstone, malgré la résistance de certains boroughs. Une autorité que le mayor of London tire de son élection au suffrage universel direct, à la différence du maire de Paris et du président de la région Ile-de-France.

Les féodaux franciliens, Bertrand Delanoë (PS), Jean-Paul Huchon (PS) et quelques autres (André Santini, UDF, dans les Hauts-de-Seine, Patrick Braouezec, PCF, en Seine-Saint-Denis...), ne voient pas tous le Grand Paris du même œil. Jean-Paul Huchon, même s'il reconnaît que la « zone dense » (Paris et les départements riverains) a été quelque peu oubliée ces dernières années, craint un affaiblissement de ses pouvoirs.

Beaucoup d'élus sont plus coopératifs, mais tous, autant que les représentants de l'Etat, se méfient de Paris. Une méfiance qui mêle le passé lointain (la Commune de 1871) au passé proche (les années où Jacques Chirac et Jean Tiberi étaient maire de la capitale).

L'ex-« ceinture rouge »

L'élection d'un socialiste à la tête de la ville de Paris a atténué ces préventions car en même temps la « ceinture rouge » avait rosi. Politiquement parlant, la frontière est tombée entre les deux blocs qui, hier, se partageaient la région, les gaullistes d'un côté (dans la capitale et les Hauts-de-Seine) et les communistes de l'autre (en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne). Cela facilite les rapprochements.

Les murs sont tombés, mais l'histoire continue de peser sur l'avenir du Grand Paris. Paris étouffe dans ses limites actuelles, fixées en 1860 par Napoléon III et le baron Haussmann. Et la banlieue proche souffre encore d'avoir servi de dépotoir à la capitale, où elle déversait les activités dont elle ne voulait pas, à faible valeur ajoutée: logements sociaux, usines de retraitement, asiles, gares de triage, cimetières, etc. Malgré ce passif, le Grand Paris ne surgirait pas du néant. Les communes coopèrent de longue date dans des domaines techniques comme l'eau, l'assainissement, les déchets et les transports. Et de nombreux partenariats existent entre municipalités, comme celui qui fédère sous le nom de « Plaine commune » huit villes de Seine-Saint-Denis.

Paris ne se veut pas en reste. La Ville entreviient des relations suivies avec quelque 130 collectivités de la région et s'est attelée avec les communes limitrophes à la restructuration complète ède huit accès à la capitale. Porte des bilas, actuellement, des ouvriers couvrent le « périph » afin de jeter un pont entre les 19° et 20° arrondissements, Les Lilas et Le Pré-Saint-Gervais.

Peut-on aller plus loin ? Certains spécialistes, comme le géographe et biographe d'Haussmann, Michel Carmona (Fayard, 2000), parlent avec nostalgie de l'ancien département de la Seine. Jusqu'au début des années 1960, ce « Grand Paris » avant l'heure regroupait la capitale et quatre-vingts communes de ce qui est devenu les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne.

Faut-il créer, dans ce périmètre, une communauté urbaine à l'image de celle de Lille ou de Bordeaux ? Quelle part de la taxe professionnelle, que versent les entreprises, mettre au pot commun ? C'est le nerf de la guerre, sans quoi rien n'est vraiment faisable.

Ces interrogations rappellent les débats sur la construction européenne. Au commencement, dans les années 1950, personne ne savait où l'on allait, quels Etats rejoindraient la communauté et à quel abandon de souveraineté ils consentiraient. Mais, vaille que vaille, l'union avançait.